

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et les Association les Amis de la Basilique seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur
Palais de la Bourse
CS 21856
13221 Marseille Cedex 01
04 91 39 56 70
paca@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [i](#) [n](#) [v](#) [i](#) [d](#) [e](#) [i](#) [n](#)



MAIRIE DE SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME

Hôtel de Ville
83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
04 94 72 93 61
secretariatgeneral@st-maximin.fr



ASSOCIATION LES AMIS DE LA BASILIQUE

Hôtel de Ville
Parvis Charles II
83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
06 72 40 16 25
contact@lesamisdelabasilique.com
www.lesamisdelabasilique.fr



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

l'abside du chœur de la basilique Sainte-Marie-Madeleine

Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (83)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

La **basilique Sainte-Marie-Madeleine**, est un des plus beaux exemples de l'**architecture gothique** en Provence. Elle est située à **Saint-Maximin-la-Sainte-Baume**. Sa construction, ordonnée par le comte de Provence Charles II d'Anjou, a débuté en **1295**. Cet édifice, impressionnant par sa taille, abrite plusieurs sarcophages des IV^{ème} et V^{ème} siècles, ainsi que les **reliques de sainte Marie-Madeleine**, patronne de la Provence, dans la crypte gallo-romaine. Elle est classée **Monument historique** depuis 1840. Son chœur date quant à lui de 1692. Il est l'œuvre de nombreux artistes : Joseph Lieutaud, élève de Pierre Puget (Marseille) pour le maître autel, Sylvio Calci (Rome) le reliquaire (urne en porphyre), et Alessandro Algardi dit l'Algarde (Rome) pour la décoration de chiens et la statue de Marie-Madeleine du reliquaire. La clôture du chœur a été réalisée en 1692. De part et d'autre de celui-ci se trouvent 94 stalles en noyer, au-dessus desquelles ont été sculptées 22 médaillons. Il est un exemple somptueux, mais aujourd'hui rare, du baroque marseillais.

ETAT ACTUEL

L'état actuel du chœur incite à entreprendre des **travaux**

de restauration. Les désordres liés à l'humidité sont notamment très importants, et l'état des sculptures est particulièrement dégradé. Il est à noter également, une altération des marbres, des boiseries, des sols et emmarchements. Les tableaux présentent également des importantes salissures et la mise en lumière de l'ensemble est vétuste. Cette restauration vise à **protéger** et **mettre en valeur** le chœur de la basilique, patrimoine majeur de la Provence.

LE PROJET DE RESTAURATION

Ce projet de **restauration** va porter sur l'**ensemble du chœur**. Dans un premier temps, un important travail sur l'humidité va être réalisé, visant à **arrêter les infiltrations d'eau** : révision de la couverture, traitement des contreforts, révision et restauration des vitraux ainsi que la restauration des parements extérieurs. Puis dans un deuxième temps, un travail à l'**intérieur de la basilique** sera entrepris avec la restauration des sculptures, décors de marbre, peintures et boiseries, ainsi que la **mise en valeur de l'ensemble**.

Montant des travaux	1 507 021€
Objectif de collecte	471 000 €
Début des travaux	2019



Credit photos © Fondation du patrimoine

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

l'abside du chœur de la basilique Sainte-Marie-Madeleine

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux valide

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/60410
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
l'abside du chœur de la basilique Sainte-Marie-Madeleine

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre